

Catégorie de revenu réel 1951-1955 CI

Série A CAD

EN DATE DU 29 FÉVRIER 2024

APERÇU DU FONDS

La Catégorie de revenu réel 1951-1955 Sentry cherche à procurer un revenu indexé sur l'inflation et une plus-value du capital en investissant principalement, directement, dans des titres de capitaux propres et/ou des titres à revenu fixe nominaux et à rendement réel ou, indirectement, dans des titres de mandats sous-jacents qui ont une exposition à de tels titres. De la date de création du mandat jusqu'à sa date cible, soit décembre 2045, une proportion croissante de l'actif du mandat sera investie, directement ou indirectement, dans des titres à revenu fixe nominaux et à rendement réel. Le mandat s'adresse généralement aux épargnants nés entre 1951 et 1955. Dans les six (6) mois suivant la date cible, il est prévu que le mandat, sous réserve de l'approbation préalable du comité d'examen indépendant (CEI) et de la remise d'un avis écrit aux épargnants, sera fusionné avec la Catégorie de revenu réel 1941-1945 Sentry (qui sera renommée Catégorie de revenu réel Sentry). La Catégorie de revenu réel Sentry investira, directement ou indirectement, dans un portefeuille composé de titres à revenu fixe nominaux et à rendement réel.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Juillet 2016
CAD Total des actifs nets (\$CA)	3,0 millions \$
En date du 02-29-2024	
VLPP	12,3328 \$
RFG (%)	2,09
En date du 09-30-2023	
Frais de gestion (%)	1,75
Catégorie d'actif	Répartition de l'actif
Devise	\$CA
Placement minimal	500 \$ (initial)/25 \$ (supplémentaire)
Fréquence des distributions	Annuelle
Dernière distribution	0,0370 \$

Niveau de risque¹

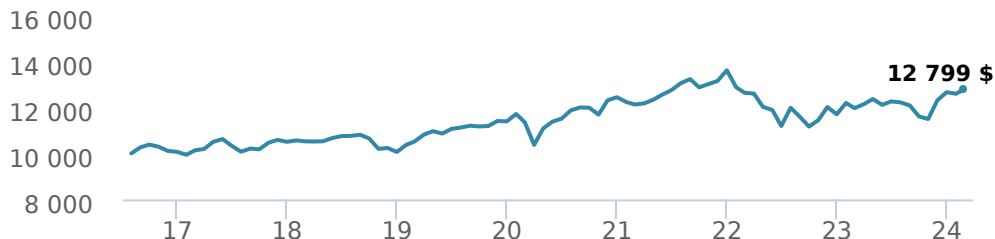


CODES DE FONDS

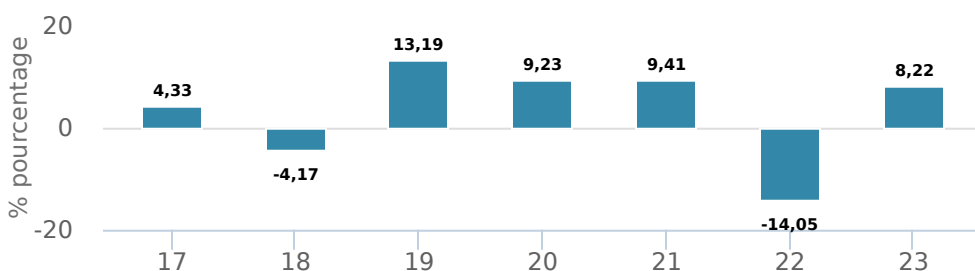
A	(1951) 50351 (1952) 50352 (1953) 50353 (1954) 50354 (1955) 50355 FAI 50951
F	(1951) 54351 (1952) 54352 (1953) 54353 (1954) 54354 (1955) 54355 SF 54951

RENDEMENTS²

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
1,08 %	1,64 %	4,02 %	5,89 %	6,95 %	1,82 %	4,00 %	-	3,27 %

*Depuis la date de création

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total	Date de paiement	Total
03-24-2023	0,0370	12-30-2019	0,0319
03-25-2022	0,3225	12-30-2019	0,0319
03-26-2021	0,0569	12-30-2019	0,0319
12-30-2019	0,0319	12-30-2019	0,0319
12-30-2019	0,0319		

GESTIONNAIRES



Alfred Lam



Stephen Lingard

EN DATE DU 29 FÉVRIER 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁴

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations du gouvernement canadien	40,11	Revenu fixe	40,59	Canada	54,07
Actions américaines	22,59	Autres	10,64	États-Unis	23,42
Actions internationales	20,39	Services financiers	10,59	Autres	4,86
Actions canadiennes	12,19	Technologie	8,13	France	3,61
Unités de fiducies de revenu	2,51	Immobilier	6,19	Japon	3,05
Espèces et équivalents	1,70	Services aux consommateurs	5,47	Royaume-Uni	3,04
Obligations de sociétés étrangères	0,49	Biens industriels	5,17	Pays-Bas	2,66
Autres	0,02	Services industriels	4,69	Allemagne	2,54
		Énergie	4,61	Espagne	1,44
		Soins de santé	3,92	Bermudes	1,31

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Fiducie de revenu réel à long terme CI Série I	Revenu fixe	40,38 %
2. Fiducie privée actions américaines CI I	Fonds commun de placement	21,56 %
3. Fiducie privée d'actions de revenu intl CI I	Fonds commun de placement	17,97 %
4. Fiducie privée infrastructures mondiales CI I	Fonds commun de placement	7,71 %
5. Fiducie privée actions revenu canadiennes CI I	Fonds commun de placement	6,74 %
6. Fiducie privée d'immobilier mondial CI série I	Fonds commun de placement	2,40 %
7. Fiducie privée de métaux précieux CI - série I	Fonds commun de placement	2,12 %
8. Fiducie privée d'énergie CI - série I	Fonds commun de placement	1,24 %

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur ci.com.

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁴ Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2024. Tous droits réservés.

Publié en Mars 2024